



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE



FORMATION CONTINUE
VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE

DIPLOME DÉLIVRÉ

Licence (Niveau 6)

Code RNCP : 24423

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Anne-Laure Thomat-Raynaud, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole

Geoffrey Wion-Florens, Principal de copropriété - Catalogne, Juriste spécialiste en droit de la copropriété

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Professeur des universités : Giacuzzo Jean-François, Poumared Mathieu, Thioye Moussa

Maîtres de conférences : Benard Camille, Bernard-Roujou de Boubée Aude, Bayard-Jammes Florence, Posocco Laurent, Ranc Sébastien, Anne-Laure Thomat-Raynaud

Intervenants professionnels : Bernard Xavier, Président Association qualité construction ; Bighetti Yan-Julien, formateur indépendant, sécurité, incendie ; Bosi Bernard, consultant, administrateur honoraire des finances publiques ; Blaise Eva, responsable service comptabilité syndic Cabinet Corraze ; Coppolani Sabrina, psychologue ; Delacour Arnaud, juriste droit social, responsable du pôle gardiens et employés d'immeubles, siège social Foncia ; De Coster Alexis, Tête de réseau, responsable du Pôle administration de biens Square Habitat France ; Fremont Gilles, Directeur copropriété, Cabinet Corraze Président ANGC ; Frank Benoit, directeur du service copropriété Nexity Toulouse ; Labbe Viviane, gestionnaire de copropriété ; Lairi Fatiha gestionnaire sinistre, ASSURINCO Courtier en assurance ; Lapalriere Hélène gestionnaire sinistre, ASSURINCO Courtier en assurance ; PERRODIN Guillaume, PDG de SYMENT ; Point Annaïg Responsable commerciale ASSURINCO courtier spécialisé en copropriété ; Vigier Remi, responsable copropriété FHB Neuilly administrateur judiciaire ; Wion-Florens Geoffrey, Principal de Copropriété / Conseil Administration A.N.G.C

Avocats : Bohbot Charles, Dinguirard Parent Marie-Julie, Lagraulet Pierre-Edouard, Perier Brice

LICENCE 3 MENTION DROIT

Parcours type

JURISTE DE COPROPRIÉTÉ

ALTERNANCE

CONTRAT D'APPRENTISSAGE OU DE PROFESSIONNALISATION



OBJECTIFS

La troisième année de la Licence domaine Droit, Economie, Gestion, mention droit, parcours Juriste de Copropriété a pour objectif l'acquisition des compétences **en droit de la copropriété, en droit de l'immobilier et en droit de l'entreprise**. Ce diplôme est construit grâce à un fort investissement de partenaires extérieurs soucieux de donner les moyens de professionnaliser ce secteur d'activité et tout **particulièrement grâce à l'Association Nationale des Gestionnaires de Copropriété (A.N.G.C.)**



PUBLICS VISES ET CRITERES D'ADMISSION

Formation à effectif limité (25 apprenants)

La L3 Droit, Juriste de Copropriété s'adresse aux :

- **Etudiants** souhaitant suivre une formation leur permettant d'accéder aux métiers de la copropriété et à divers autres métiers du domaine de l'immobilier, sans pour autant laisser de côté la possibilité d'une poursuite d'études, la mention « droit de l'immobilier » étant visée au premier chef.
- **Professionnels ou aux demandeurs d'emploi** souhaitant se reconversion ou évoluer dans les professions immobilières.

Conditions préalables à la candidature

- Avoir validé 120 ECTS au titre de la licence Droit ou de tout autre diplôme jugé équivalent
- Ce diplôme est également ouvert aux titulaires du BTS « professions immobilières », du BTS « notariat » et du DUT « carrières juridiques et judiciaires ».
- Accès au public en reprise d'études au titre de la validation soit des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger soit des acquis d'expérience, ou ayant bénéficié d'une dispense de parcours dans le cadre du dispositif VA85.

Sélection des candidats

L'admission dans cette formation relève d'un accès sélectif. Un dossier de candidature est nécessaire. Entretien à la demande de la commission de sélection.



ORGANISATION

La licence 3 Juriste de Copropriété se prépare sur **une année**, de septembre N à septembre N+1. La durée de la formation représente un volume horaire de **491 heures** (avec examens et accompagnement). Il s'agit d'une **formation en alternance** dont les bénéficiaires **partagent leur temps entre l'université et les lieux de travail**. Un stage d'une durée de 420 heures sera nécessaire pour les apprenants sans contrat d'alternance.



COMPETENCES VISEES

- Maîtriser les fondamentaux du droit des biens et maîtriser le droit de la copropriété des immeubles bâties
- Maîtriser les fondamentaux du droit des sociétés
- Maîtriser le droit des contrats et être à même de l'appliquer aux contrats immobiliers et de la construction
- Acquérir des notions en droit processuel et en gestion des procédures
- Acquérir des connaissances de base du droit du travail et en gestion des ressources humaines
- Acquérir des notions en droit des assurances et savoir les appliquer aux sinistres des immeubles
- Maîtriser les bases de la comptabilité privée et savoir en appliquer les règles au domaine visé
- Connaître les fondamentaux des techniques et pathologies du bâtiment et la réglementation concernant la sécurité des biens et des personnes
- Connaitre les règles de déontologie et de confraternité s'appliquant à la profession
- Développer des compétences en gestion du stress et de l'humain
- Savoir utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe



POURSUITE D'ETUDES

Les diplômés qui souhaiteraient poursuivre leurs études pourront candidater au parcours juriste d'entreprise du master mention droit des affaires et aux parcours de la mention Droit de l'immobilier.



DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Métiers visés :

- Gestionnaire de copropriété
- Assistant de copropriété
- Responsable de patrimoine immobilier
- Gestionnaire administratif immobilier...
- Conseiller bancaire spécialisé comptes Syndicats de copropriétaires
- Gestionnaire sinistre assurance, spécialisé en copropriété



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Le praticien peut intervenir en complément d'un cours, pour des travaux dirigés ou des séminaires qui permettent l'approfondissement d'un thème particulier dans une perspective pratique, ou être titulaire du cours. Des supports de cours peuvent être déposés sur la plateforme Moodle de l'université. La mise en place d'un tutorat est destinée à accompagner l'apprenant pour des conseils méthodologiques.

Un tuteur universitaire est nommé dans l'objectif de faire le lien entre l'apprenant et son entreprise, et de définir avec elle la thématique qui fera l'objet de la soutenance finale devant jury. Le tuteur en entreprise pourra prendre part à ce jury d'examen.

Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation, bibliothèques de l'université, Learning Center.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>



CONTROLE DES CONNAISSANCES

Les Modalités de Contrôle des Connaissances sont données en début de session et mentionnent les modalités d'évaluation permettant l'obtention du Diplôme national : Licence mention Droit parcours Juriste de Copropriété.

La formation est ponctuée par des contrôles continus mais également des examens terminaux suivis d'une soutenance de rapport.

LICENCE 3 JURISTE DE COPROPRIETE
CONTRAT D'APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



PROGRAMME

Volume global : 428h d'enseignements, 30h de projet sur site, 21h d'examens et soutenance et 12 h d'accompagnement

SEMESTRE 5	
Unité 1 - Droit des biens - 10 crédits Droit général des biens - 15h CM Droit spécial des biens : Les éléments structurels de la copropriété - 15h CM Organes et gouvernance de la copropriété - 15h CM Droits et obligations des copropriétaires - 15h CM Pratiques professionnelles - 18h TD	Unité 3 - Contentieux et procédures - 10 crédits Introduction au droit processuel 2 - 15h CM Gestion des procédures - 18h CM Prévention- traitement du contentieux - 70h TD
Unité 2 - Droit des contrats et de la construction - 10 crédits Contrats et construction - 27h CM Assurances de l'immeuble - 21h CM Urbanisme - 12h CM Techniques du bâtiment et diagnostics techniques - 21h CM	
SEMESTRE 6	
Unité 4 - Gestion administrative et juridique - 10 crédits Gestion financière et comptable - 27h CM Droit des sociétés - 15h CM Déontologie et statut du Syndic de copropriété - 18h CM Droit du travail et ressources humaines - 24h CM	Unité 6 - Pratique professionnelle (stage/alternance) - 15 crédits 12h TD
Unité 5 - Environnement technique et langue - 5 crédits Gestion du stress et de l'humain - 24h TD Informatique « métier » et protection des données - 18h CM Langue vivante : Anglais - 20h TD Langue vivante : Espagnol - 20h TD	



CONTACT

Suivi de l'alternance et formation continue :

SERVICE DE FORMATION CONTINUE, VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE (FCV2A UT1 CAPITOLE)

Site de la Manufacture des Tabacs - Bâtiment Q - 1^{er} étage - 21, allée de Brienne – Toulouse

Elodie FONTANA - 05 61 12 88 94 - bureau MQ 107 – alternance.fcv2a@ut-capitole.fr



TARIFS (ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023)

La licence 3 juriste de copropriété sous contrat d'apprentissage est rattaché au CFA JurisCampus.

Tarifs pour les Contrats d'alternance :

Secteur privé : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation- Prise en charge par l'entreprise et son OPCO

Secteur public : Contrat d'apprentissage, *nous consulter*

Tarifs Stagiaires de formation continue (salariés, demandeurs d'emploi...):

6500 € + droits d'inscription universitaire en vigueur. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif ForPro Sup (année universitaire 2022/2023).

[Formation éligible au CPF](#)

Université Toulouse I Capitole - FCV2A

2, rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9 (Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse)
Tél. : 05 61 12 88 94

